

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2007 Du dimanche 28 janvier 2007

Mercredi 7 février 2007,

Présents : Jean-Marc DARZACQ, Odile DAURIAT (Trésorière), René DUVIVIER, Rolande DUVIVIER, Patrice MOREL (Président), Philippe MORLIERE, Louis PARMENTIER.

Excusés : Claudine DUMAND (Secrétaire), Daniel DUMAND, Alain LAURET

Pouvoirs donnés : Claudine DUMAND (Secrétaire) et Daniel DUMAND à Patrice MOREL

Le quorum est atteint.

La séance est ouverte à 16H00

Patrice MOREL ouvre la séance en priant de bien vouloir excuser Daniel et Claudine qui sont touchés par un malheur proche. L'association avec ses membres présents témoignent de leur solidarité devant l'épreuve.

Le rapport moral (Annexe 1) est lu par Patrice MOREL et approuvé à l'unanimité.

Patrice demande à l'Assemblée que, suite à la proposition de dissolution de l'association et si celle-ci est acceptée, que ce rapport figure sur une page internet du site de l'association pour en signifier la clôture. Le site restera en ligne pour témoignage d'une activité et mémoire. A l'unanimité, l'Assemblée se prononce d'accord sur la proposition.

Le rapport financier (Annexe 2) est lu par Odile DAURIAT et approuvé à l'unanimité.

Les comptes et chéquier sont remis à Patrice MOREL pour clôture.

Patrice demande que lui soit donné pouvoir pour financer, au delà du résultat, les frais résultant de la dissolution de l'association, à savoir :

- Une facture de frais de réception¹ :
- Des frais postaux d'envoi de compte rendu
- D'éventuels frais bancaires pour la clôture du compte

A l'unanimité pouvoir lui est donné.

Il est décidé à l'unanimité de solder le compte au profit de l'association locale sans but lucratif de type 1901 « Agir autrement » dont l'objet est similaire au notre et avec laquelle nous nous sommes trouvés sur le même terrain revendicatif pour la défense de notre environnement et le combat citoyen vers une démocratie pleine à Montsoul et ses environs.

Nous souhaitons que cet argent serve ces objectifs.

Les membres du Bureau démissionnent et aucune nouvelle candidature n'est proposée à l'assemblée.

A l'unanimité **l'association est dissoute**.

Aucune **question diverse**.

Patrice MOREL

¹ 31,20 euro

Annexe 1

ASSEMBLEE GENERALE

Rapport moral

Peut-être notre dernière Assemblée Générale ?

En tout état de cause, par rapport à la dernière, rien n'a bougé dans notre association.

Force est de constater que la motivation, ou la dispersion dans d'autres activités (ce qui n'est pas négatif !), me fait constater que notre association est inerte depuis.

Créée à l'occasion des échéances électorales municipales 2001, notre association a vu plus d'une action porter ses fruits.

Nous pourrions établir une liste, mais le but n'est pas là. L'essentiel était de faire bouger et la liste est sur notre site internet.

« FAIRE BOUGER », voilà ce qui nous a animé. Rendre à la politique ses lettres de noblesse (mot mal choisi je le concède...) :

- Rendre compte et tenter de motiver les actes qui doivent nous toucher au plus près sur nos responsabilités citoyennes ;
- Faire valoir nos revendications humanitaires (dont l'écologie y est complètement inscrite), sans pour autant laisser la place à la pitié ;
- Enrichir la pensée pour que la culture et le sport (dans son sens large) soient des valeurs citoyennes. Trop de personnes les utilisent sans leur reconnaître leurs attributs, mais personne ne s'offusque de voir chanter la Marseillaise sur une médaille d'or Olympique ! Tout le monde reconnaît la grandeur d'un pays à ses musées (la Joconde ne nous contredira pas !).

Bref, nous avons lutté pour faire reconnaître tout un plan de communication, mais aussi d'éducation dans la libre pensée !

Pour autant notre commune s'enracine dans le « bien-à-penser » en se gargarisant du « la culture et le sport ce n'est pas politique ». Et pourtant nous avons été évincés de l'USMBM sans raison apparente, sauf celle des subventions versées par l'institution politique municipale qui étaient plus fortes que notre pensée ! Pour autant, n'en déplaise à certains totalitaires locaux, la Politique sera pour moi toujours synonyme de « vie citoyenne » !

Au-delà du plan municipal, nous avons participé à la lutte contre le prolongement de l'A16 qui va détruire notre environnement et permettre aux spéculateurs fonciers de s'enrichir avec une zone industrielle affublée de qualificatifs « hygiéniques » au détriment de l'environnement, sans perspective salariale, sans redistribution sociale, et pour le plus grand bonheur des spéculateurs : les riches plus riches, les pauvres plus pauvres, et la nouvelle classe au goût du jour : « les travailleurs pauvres » sous toile... de fond dorénavant présents !

Nous n'oublierons pas non plus, notre site internet, premier du genre dans la région : Communicatif... net citoyen. Tellement communicatif qu'il a provoqué des émules municipales... Quoiqu'il en soit, et sans prétention, la municipalité a encore beaucoup de progrès à faire sur la communication ! Quoique peut-être pas... elle reste fidèle à son image royaliste et bonapartiste... Ce n'est pas de la masturbation, mais de l'automasturbation dont est affublé le royaume de Montsoult « petit village où il fait bon y vivre » s'y on y dort et si on n'y vit pas !

Que le roi se reconnaisse !

Si la décision de dissoudre l'association est actée, je vous propose de continuer le combat auprès d'une autre association locale sœur : « Agir autrement ».

Matériellement, et si vous en êtes d'accord, le solde de notre compte, après déduction des frais induits pour la dissolution de notre association et conformément à nos statuts, leur sera reversé pour continuer des luttes locales en souhaitant qu'il serve ces luttes en harmonie avec l'esprit qui nous a animé.

En ce qui concerne le site internet, je vous propose de le laisser en l'état, pour mémoire, et d'y insérer ce texte comme dernière mise à jour.

Bonnes luttes,

Le président,
Patrice MOREL

ASSOCIATION 95560 ENSEMBLE

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JANVIER 2007

CLOTURE ADMINISTRATIVE DES COMPTES

Compte n° 099 275 18 001 du CREDIT AGRICOLE

Solde créditeur au 31 décembre 2004 : 306,14 €

Dépense :

Frais de réception : 13,38€

Solde créditeur au 28 janvier 2007 en dehors de tout frais
relatif à la dissolution de l'association : **292,76 €**